Pays de Laon

Communauté d'Agglomération

Lancez, développez ou testez votre activité au Pays de Laon

L'HÔTEL D'ENTREPRISES

Vincent de Gournay

UN HÔTEL D'ENTREPRISES ANCRÉ DANS UN TERRITOIRE POSITIF

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon s'engage depuis plusieurs années à faire de son territoire un **"Territoire Positif"**, attractif, durable et propice à l'innovation.
Ce label valorise les initiatives locales en faveur du développement économique, de l'emploi, de la transition écologique et du bien-vivre.

L'Hôtel d'Entreprises Vincent de Gournay s'inscrit pleinement dans cette dynamique :

- Il offre un cadre accessible et connecté pour les entrepreneurs qui souhaitent démarrer ou tester leur activité.
- Il encourage l'ancrage local des porteurs de projets, tout en favorisant les synergies avec les acteurs économiques du territoire.

Rejoindre l'Hôtel d'Entreprises, c'est s'intégrer à un écosystème actif et engagé pour un avenir positif.

WWW.TERRITOIREPOSITIF.FR

WWW.CA-PAYSDELAON.FR



Une offre immobilière souple et adaptée



2 Bâtiments d'activités

Parfait pour artisans, industriels, logistique

- 2 Bâtiments : composés d'une partie atelier (350 m²) et d'une partie bureau (110 m²) chacun
- Hauteur utile : 5 m

- Parking sécurisé
- Digicode



1 Bâtiment tertiaire

Idéal pour les professions de services

- 580 m²
 16 bureaux de
 19 à 36 m²

Un emplacement au coeur de la zone économique



Dans la zone du Champ du Roy

Restaurants à proximité

Supermarchés à proximité



Pourquoi choisir l'Hôtel d'Entreprises

Des contrats de 6, 12 ou 23 mois possibles et renouvelables, souples pour tester son activité

Un accompagnement personnalisé par l'équipe développement économique

→ **Une intégration à un écosystème entrepreneurial actif**

Une mise en réseau, une visibilité locale et une communication valorisée

→ **Des loyers modérés et évolutifs**

Tous les bâtiments sont fibrés, avec parking privatif, sanitaires communs, accès poids lourds et salle de réunion mutualisée

Intégrer l'Hôtel d'Entreprises

1

PRENDRE CONTACT
Contacter le service développement économique de la CAPL. Possibilité d'aller visiter l'Hôtel d'Entreprises.

2

CANDIDATER
Récupérez votre dossier de candidature auprès du service développement économique de la CAPL. Déposez votre dossier de candidature décrivant votre projet.

3

PRÉSENTER
Présentation devant la commission développement économique puis en Bureau Communautaire puis en délibération.

4

DÉMARRER
Installation et accompagnement personnalisé selon votre phase.

5

COMMUNIQUER
Mise en avant de votre activité sur les supports de la CAPL.

6

PÉRENNISER
S'ancrer durablement sur le territoire grâce à un suivi après votre passage à l'Hôtel d'Entreprises : cela peut inclure l'achat d'un bâtiment ou l'installation définitive de votre activité sur le territoire du Pays de Laon.

CONTACT

Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

Service Développement Economique

60 rue de Chambry – 02000 AULNOIS-SOUS-LAON
Tél : 03 23 22 31 20 – dev-eco@ca-paysdelaon.fr

PAYS DE LAON
Communauté d'Agglomération